

Après Trappes, faut-il rappeler que la gauche a combattu le vote d'une loi contre la burqa ?


Suite aux événements de Trappes, nous avons vu monter au créneau toute une partie de la gauche, notamment derrière l'ineffable député maire de Bègles Noël Mamère (on croyait que les Verts étaient contre le cumul des mandats) et la sénatrice francophobe Esther Benbassa. L'objet de leur vindicte : la loi contre la burqa stigmatiserait les musulmans, et devrait être abrogée. En toute logique, ils encouragent donc les-dits musulmans à combattre une loi injuste, et donc à ne pas la respecter. Ils ne font que dire tout haut ce qu'ont formulé, à de trop rares exceptions, l'ensemble de la gauche politique et associative, lors du débat sur le voile intégral. Quelques rappels utiles.

C'est le député UMP Jacques Myard, qui, le premier, en 2006, proposera une loi contre le voile intégral.

Fin août 2009, Riposte Laïque impulsera une pétition intitulée : **Halte à la burqa et au voile, symboles de la soumission des femmes à l'offensive islamiste.**

<http://ripostelaique.com/Halte-a-la-burqa-et-au-voile.html>

Impulsée par deux militantes féministes, Anne Zelensky et Annie Sugier, et moi-même, elle recueillera la signature de deux anciennes ministres, Yvette Roudy et Corinne Lepage, et de nombreuses personnalités politiques et associatives de tous bords, représentatives et reconnues.

 Le député-maire communiste André Gérin, s'appuyant sur la multiplication du nombre de voiles intégraux dans sa ville de

Vénissieux, soutiendra son collègue Myard, et se verra confier par Nicolas Sarkozy la direction d'une mission parlementaire, chargée de remettre un rapport au gouvernement Sarkozy-Fillon.

Pendant six mois, cette commission multipliera les auditions. Pourtant, dès son annonce, ce fut un véritable tir de barrages, venu de la gauche, qui s'organisa contre elle.

– *Le Canard Enchaîné*, qui se dit pourtant anticlérical, ouvrira le feu en se moquant du maire de Vénissieux, et en défendant la liberté de porter la burqa. Donc, demande de maintien du statu quo.

– Caroline Fourest monta au créneau pour expliquer que certes, la burqa ce n'était pas très féministe, mais qu'une loi n'était pas la solution, et qu'il fallait que certains députés se calment (sic). Donc demande de maintien du statu quo.

– Marc Blondel, président de la Libre Pensée, ira comparer l'interdiction de la burqa à celle de la mini-jupe des colonels grecs. Donc demande de maintien du statu quo.

Pendant les auditions, les organisations musulmanes, bien dans leur rôle, feront leur numéro de takkya, affirmant que bien évidemment ils condamnent la burqa, mais qu'ils refusent la stigmatisation ! Donc, demande du statu quo !

Les jésuites de la LDH, du Mrap, de la Ligue de l'Enseignement, ainsi que l'ineffable professeur Bauberot nous feront leur partition victimaire habituelle, et gémiront que la loi n'est pas la solution. Ils seront dans la continuité de leur combat contre une loi contre les signes religieux à l'école, en 2003, et de leur acceptation du voile à Creil, en 1989. Ils confirmeront, à cette occasion, leur proximité idéologique avec une conception anglo-saxonne de la laïcité. Donc, demande du statu quo.

Henri Pena Ruiz fera un brillant exposé universitaire sur la laïcité, mais refusera de se prononcer sur une loi. Donc,

demande du statu quo.

D'autres jésuites par ailleurs franc-maçons, qui défendent le port du voile à l'université, expliqueront qu'ils sont d'accord pour une loi contre la burqa, mais surtout pas au nom de la laïcité !

Gisèle Halimi, qu'on croyait féministe, refusera toute perspective de loi et parlera, elle aussi, de stigmatisation de la religion des pauvres et des opprimés. Donc, demande du statu quo.

La hiérarchie catholique et les dignitaires religieux juifs soutiendront, par solidarité cléricale, la burqa musulmane, au nom du refus de stigmatiser la croyance. Donc, demande de maintien du statu quo.

Plus grave, à l'issue des travaux de cette commission, l'ensemble de la gauche, PS, Verts, PCF, osera voter contre cette loi, ou s'abstenir, n'hésitant pas à parler de loi raciste, et de division des Français. Donc, demande du statu quo.

A noter le peu de courage de Sarkozy et de son gouvernement, qui oseront différer de 6 mois l'application de cette loi, au nom d'une période pédagogique nécessaire ! Bien évidemment, les islamistes ont traduit, à juste titre, ce premier recul comme une faiblesse, et ont multiplié, depuis, les rapports de force avec la République.

Quelques rares personnalités sauveront l'honneur. Elisabeth Badinter et Sihem Habchi, à l'époque présidente de Ni Putes Ni Soumises, sauront toucher la mission parlementaire par des discours sur la symbolique de la burqa. Hubert Sage, au nom de l'Association des Libres Penseurs de France (dont il se fera exclure peu après), fournira un dossier juridique très solide à André Gérin, pour justifier le vote d'une loi. Manuel Valls et quelques rares députés socialistes ne suivront pas les consignes du PS, et voteront avec l'UMP.

Mais force est de reconnaître que la gauche, jusqu'au bout, dans son immense majorité, s'est opposé à toute légifération sur la burqa, et qu'elle en a été récompensée, puisque 93 % des musulmans ont voté pour François Hollande. Dès son élection, celui-ci expliquera qu'il ne remettra pas en cause cette loi. Il se contente de la dévitaliser, avec son complice Valls, en ne protégeant pas les policiers, aujourd'hui régulièrement agressés au premier contrôle qu'ils opèrent, on l'a encore vu à Trappes, comme on l'avait vu un an plus tôt, en plein ramadan, à Marseille. Résultat : lassés d'être malmenés dès qu'ils veulent faire appliquer la loi, et abandonnés par leur hiérarchie et le gouvernement, nombres de représentants de l'ordre regardent ailleurs quand ils croisent une femme intégralement voilée. Donc, les islamistes, avec la complicité de la gauche, sont en train de gagner, par la violence, la bataille de la burqa.

Dans le livre « [Résistance républicaine](#) », écrit par Cyrano et l'équipe de Riposte Laïque, la première partie est totalement consacrée à cette question. On y trouve 9 chapitres, sur 160 pages.

- Les principaux enseignements de la mission parlementaire, par Annie Sugier
- Les démarches d'une citoyenne pour convaincre nos élus de voter une loi nécessaire, par Chantal Crabère
- Décryptage de l'intervention de Tariq Ramadan devant la mission parlementaire, par Radu Stoenescu
- Non, chère Caroline, l'intolérance n'est pas ce que vous croyez, par Maurice Vidal
- M. Gerin, ne décevez surtout pas les espoirs que votre mission a suscités, par Pierre Cassen
- Mon intervention devant la mission parlementaire, par Pascal Hilout

- Qui sont ces prétendus progressistes qui tolèrent le voile et la burqa, par Brigitte Bré Bayle
- La formidable victoire belge, par Anne-Marie Lizin
- Derrière l'arbre de la burqa, la forêt des « accommodements raisonnables », par Roger Heurtebise.

Trois ans après le vote de la loi, ces textes sont plus d'actualité que jamais. Faut-il rappeler ce remarquable article, paru il y a quelques jours dans le Figaro, du professeur de droit Jean-Louis Harouel, intitulé : la loi sur la burqa doit être appliquée.

<http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2013/07/24/10001-20130724ARTFIG00458-la-loi-sur-la-burqa-doit-etre-appliquee.php?cmtpage=0>

Il n'y a qu'un problème : les socialistes et leurs complices ont choisi depuis longtemps l'islam contre la République laïque. Pour combattre efficacement l'islamisation de la France, que la burqa symbolise, comme le voile, le kami, les mosquées, le halal et l'envahissant ramadan, il faudra donc les chasser du pouvoir.

Pierre Cassen